



RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT **AGISSONS ENSEMBLE !**

LE 4 JUIN 2015

Le gouvernement multiplie de manière indécente les exonérations et les allègements des cotisations sociales patronales et par ailleurs taxe les plus modestes, parmi eux, les retraités sont nombreux.

Leur pouvoir d'achat s'est notablement dégradé ces dernières années. Il subit des attaques sans précédent avec l'absence de revalorisation des pensions depuis le 1er avril 2013, et les différentes mesures fiscales régressives.

Pour dénoncer cette situation, les retraités de la Fonction Publique de l'État étaient massivement présents dans les actions « retraité-e-s » à l'initiative du front unitaire CGT-FO-CFTC-FSU-Solidaires-FGR-UNRPA-LSR les 3 juin et 30 septembre 2014, puis le 17 mars 2015 et dans les actions interprofessionnelles avec les actifs, notamment le 9 avril.

Il y a 1 493 463 retraités de la Fonction Publique de l'État (chiffres édition 2014 du rapport sur l'état de la Fonction Publique). La situation est particulièrement critique pour les agents de la catégorie C, en retraite la précarité les touche de plein fouet, particulièrement les femmes.

L'UGFF-CGT avec les UFR des organisations de la Fonction Publique de l'État a été reçu en audience par la conseillère sociale de la Ministre de la Fonction Publique Marylise LEBRANCHU le 2 septembre 2014.

Les revendications ont été posées, pour autant, rien ne bouge et la situation demeure tout à fait inacceptable sur les différentes questions :

- Le pouvoir d'achat;
- L'action sociale (son budget doit être porté à 3 % de la masse salariale et des pensions), l'accès aux prestations sociales et le droit à l'information;
- Le taux de réversion (à relever à 75 %);
- La réactivation et la pérennisation de la péréquation;
- L'accès au service public;
- Le suivi post-professionnel.

La CGT est opposée à la mise en place d'une caisse de retraites.

CONTINUONS ET AMPLIFIONS LA LUTTE !

L'intervention des retraité-e-s de la Fonction Publique de l'État est absolument nécessaire pour infléchir le gouvernement. Nous devons peser pour que les besoins des retraités soient réellement pris en compte.

L'UGFF- CGT appelle tous les retraités à participer :

À LA JOURNÉE D'ACTION LE 4 JUIN 2015 DANS LES DÉPARTEMENTS, AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, RASSEMBLEMENTS, MANIFESTATIONS.

Nous devons hausser le ton et amplifier l'action par une action spécifique qui s'inscrira dans le processus de mobilisation générale.

La CGT dénonce le report de la mise en œuvre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, et continue d'exiger son amélioration. Elle doit répondre aux besoins d'aide à la perte d'autonomie, problème qui touche tous les âges de la vie. Aussi, il est inacceptable que son financement par le biais de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie) repose uniquement sur les retraité-e-s et que cette ponction sur les pensions s'effectue pour la 3e année alors que la loi n'a pas encore vu le jour.

Nous continuons à penser que la question de l'autonomie doit être intégrée dans la branche maladie de la Sécurité Sociale et que les revenus financiers des entreprises doivent être mis à contribution pour le financement de la solidarité intergénérationnelle (cela rapporterait 40 milliards d'euros pour la seule branche maladie).

La CGT porte des revendications pour l'ensemble des retraités. Étant donné la situation d'urgence sociale dans laquelle se trouvent beaucoup de retraités, elle exige :

- ✓ Un rattrapage immédiat de 300 € par mois pour tous les retraités;
- ✓ Une revalorisation des pensions et des retraites complémentaires au 1er janvier indexée sur les salaires moyens;
- ✓ Le minimum retraite égal au SMIC revendiqué à 1700 € pour une carrière complète;
- ✓ Le rétablissement de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

D'AUTRES CHOIX QUE CEUX DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT SONT POSSIBLES POUR LES IMPOSER, UN SEUL MOYEN : L'ACTION !